II.—Taux de mobilité¹, population âgée de cinq ans et plus, Canada et provinces. 1956–1961

Province	Personnes ayant déménagé dans la même municipalité	Personnes ayant déménagé dans la même province	Personnes ayant déménagé dans une autre province	Total, personnes ayant déménagé au Canada même²
Terre-Neuve Île-du-Prince-Édouard. Nouvelle-Écosse. Nouveau-Brunswick. Québec. Ontario. Manitoba. Saskatchewan. Alberta. Colombie-Britannique.	18.3 17.6 27.5 26.0 24.7 20.6 26.1	7.4 8.5 10.5 9.9 13.3 14.1 10.8 13.4 15.1 16.6	1.6 5.6 4.1 4.9 1.5 2.8 5.4 4.2 7.3 6.4	27.1 28.0 33.0 32.6 42.5 43.2 41.2 38.5 48.8 48.8
Canada:	25.2	13.5	3.4	42.3

¹Proportion de la population totale, personnes ayant déménagé dans une catégorie donnée. ²Comprend celles qui n'ont pas déclaré leur lieu de résidence en 1956. ³Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Onest

Différence entre les centres urbains et les régions rurales quant aux taux bruts et nets de migration.—Le taux de mobilité étudié plus haut révèle l'étendue de la mobilité intramunicipale et de la migration interne vers un genre particulier d'agglomération. Cependant, l'effet de la migration externe n'apparaît pas dans cette mesure; l'importance numérique de la population de base ne le traduit qu'indirectement. Pour évaluer l'effet global de la mobilité sur une population particulière, il faut donc examiner les deux courants opposés de migration ainsi que le solde migratoire.

Au cours de la période 1956-1961, les centres urbains ont été exposés à de forts courants et contre-courants de migration. Dans les agglomérations urbaines de toutes les tranches de taille, on note à la fois un taux élevé de migration interne et un taux également élevé de migration externe. Pour ce qui est du volume absolu de migration dans les deux sens, les plus grands centres urbains de 100,000 habitants ou plus ont surpassé les autres, recevant plus de 1,100,000 migrants et en voyant partir presque autant*. Cependant, c'est dans les plus petits centres de moins de 10,000 personnes que l'intensité des deux courants de migration est plus grande, tandis que les agglomérations urbaines, dont la population varie entre 30,000 et 100,000, se révèlent un peu plus stables que les autres. Si l'on exclut les plus importantes agglomérations urbaines qui représentent la plupart des zones métropolitaines de recensement, il semble que la corrélation entre le taux de migration, ou l'effet de la migration sur une population locale particulière, d'une part, et l'importance numérique de celle-ci, d'autre part, soit inverse.

Contrairement aux prévisions, l'effet des deux courants opposés de migration sur l'ensemble de la population urbaine se traduit par une légère perte nette‡. Même s'il y a accroissement de la population des grands centres urbains (30,000 habitants et plus) par suite de la migration (migration intraprovinciale et migration interprovinciale réunies), le gain pour cette tranche et trop faible pour neutraliser la migration externe nette accusée dans les centres moins importants. Pour les centres urbains de moins de

^{*} Ces chiffres comprennent les migrants d'un centre urbain de 100,000 personnes ou plus à un autre de la même tranche de taille.

[†] L'exclusion de l'univers de sondage des personnes qui habitent des ménages collectifs peut fort bien avoir donné lieu à une sous-évaluation de la migration vers les centres urbains, puisqu'il est probable que ce groupe, dont la majorité vit dans des centres urbains, renferme une plus forte proportion de population d'une grande mobilité que ceux qui vivent dans des ménages autonomes. Toutefois, même si l'on tient compte de cette sous-estimation possible de la migration interne vers les centres urbains, la structure générale demeure inchangée.